

DIRECTION GÉNÉRALE ADJOINTE mutualisée
CULTURE, EDUCATION, SPORTS

Service : DGA CES

Rédacteur : Priscille GODDE

S/C : Vincent DEMESTER - France RUAULT

Compte rendu

Comité de pilotage Convention territoriale Globale

Lundi 3 juillet 2023

Salle du conseil – Bât. Vaucanson à Périgny et visioconférence

Présents : Vincent DEMESTER, Référent de la Convention Territoriale Globale de la CDA de La Rochelle; Jean Jacques RODRIGUES, Président de la CAF de Charente Maritime ; Gaëlle GAUTRONNEAU, Directrice de la CAF de Charente Maritime ; France RUAULT, DGA mutualisée culture, éducation, sports Ville et Agglomération de La Rochelle ; Christophe GOURDON, Directeur adjoint de la coordination et de l'appui territorial de la Préfecture de la Charente Maritime ; Violaine CHARIL , Adjointe au Maire de Périgny membre du comité de suivi CTG ; Sabine GERVAIS, Adjointe au maire Enfance Jeunesse et vie scolaire de Puilboreau, Vice-Présidente SIVU l'Envol, membre du comité de suivi CTG ; Line MEODE Vice-présidente du SIVOM Plaine d'Aunis, membre du Comité de suivi CTG ; Sophie DESPRES, conseillère municipale d'Aytré, membre de la commission politique de la Ville et Petite Enfance ; Bruno MARTIN, Premier Adjoint de Lagord membre du comité de suivi CTG ; Laurent ROULET, CAF17 ; Anne Claire VIGNERON, Directrice de la délégation territoriale d'action sociale La Rochelle Ré Aunis Conseil Départemental de Charente Maritime ; Danièle CARLIER-MISRAH, Présidente de l'union départementale des CCAS ; Pascale RAVEAU, inspectrice de l'EN, La Rochelle Ouest ; Michel FLORENTIN, Inspecteur Education Nationale, La Rochelle Sud ; Stéphanie BRODU, Conseillère pédagogique Education Nationale La Rochelle Sud ; Priscille GODDE, Cheffe de projet - Coordinatrice de la Convention Territoriale Globale

Excusés : Jean-François FOUNTAINE, Maire Président Ville et Agglomération La Rochelle ; Martine MADELEINE, Adjointe au Maire Enfance, Jeunesse, Affaires périscolaires, PEL et PEDT de La Rochelle membre du comité de suivi CTG ; Michel ROUCHER, premier adjoint éducation, jeunesse, environnement de St Rogatien membre du comité de suivi CTG ; Marie-Gabrielle NASSIVET Maire de Thairé, membre du comité de suivi CTG ; Paul-Roland VINCENT, Maire de Bourgneuf, membre du comité de suivi CTG; Liliane BOUTET, première Adjointe de St Médard d'Aunis ; Camille BOURON, Directeur Stratégie et Coopérations territoriales CDA La Rochelle ; Cécile AZOUZ, Directrice MDPH ; Catherine LAMOTTE, Responsable de pôle Politiques territoriales et accompagnement des partenaires CAF 17 ; David BAUDON, Président du SIVOM Plaine d'Aunis, Maire de La Jarrie ; Arthur DROUAUD, Chef du Service Départemental Jeunesse, Engagement et Sport de l'Education Nationale ; Julien DION, Directeur Général Adjoint mutualisé solidarités, dynamiques territoriales et santé publiques ; Aurélien SOCHA, Directeur de l'Education de La Rochelle ;

Ordre du jour :

- ▶ **Rappel des 3 temps forts pour co-construire la CTG**
 - ⇒ Visions partagées et axes transversaux - séminaire du 15 novembre 2022
 - ⇒ Feuilles de route thématiques - séminaire du 2 février 2023
 - ⇒ Consolidation du plan d'action partagé - séminaire du 4 mai 2023
- ▶ **Présentation du schéma de développement de la CTG 2023-2027**
- ▶ **Echange sur les étapes de validation du Projet de services aux familles 2023-2027 pour une signature de la Convention Territoriale Globale au 30 novembre 2023**

1. Points importants :

- ▶ **Soutiens de la CDA de La Rochelle et de la CAF de Charente Maritime**

Vincent DEMESTER ouvre ce comité de pilotage en indiquant que les séismes qui secouent notre planète et notre société touchent tout particulièrement notre territoire et mettent en évidence l'urgence à travailler ensemble pour développer les actions en faveur de l'enfance, de la jeunesse et des familles. Il informe que les élus du territoire ont toute conscience que ces questions qui relèvent de la compétence des communes, impactent largement le territoire au-delà des frontières administratives de chacun. Ainsi les élus communautaires souhaitent une Agglomération présente aux côtés des communes et des syndicats intercommunaux ainsi la communauté a d'ores et déjà provisionné 5 millions d'euros sur le Programme Pluriannuel d'Investissement à destination d'actions portées par la CTG. Cette aide à l'investissement sera versée selon l'attribution de fonds de concours. Une étude sur les mutualisations et le soutien technique et financier en faveur de la petite enfance, de l'enfance et de la jeunesse est programmée sur la fin d'année 2023.

Jean Jacques RODRIGUES apporte aussi de bonnes nouvelles : l'appel aux parlementaires décidé par le comité de pilotage CTG de l'agglomération de La Rochelle du 23 janvier 2023 semble avoir été entendu. En effet, il annonce que la Convention d'Objectifs et de Gestion (COG) 2023-2027 formalisée entre la CNAF et l'Etat prévoit un dégel des financements pour les accueils de loisirs, un soutien renforcé pour la pause méridienne. La COG 2023-2027 sera présentée au Conseil d'Administration de la CAF de Charente-Maritime du 4 juillet 2023 et la CAF17 informera plus précisément des évolutions et de la mise en œuvre sur le territoire.

- ▶ **Présentation du schéma de développement de la CTG 2023-2027**

Priscille GODDE présente le Schéma de Développement CTG qui s'est construit selon une méthode par Approche Orientée Changement (Cf. p35 du document de travail « Projet de Services aux Familles 2023-2027 » annexé au compte rendu). Pour chacune des 5 thématiques, les acteurs locaux réunis en séminaire ont défini une situation idéale pour laquelle ils souhaitent unir leurs forces et agir. Cette vision cible a été mise à l'épreuve d'un diagnostic partagé : où en est le territoire aujourd'hui et comment atteindre cette ambition ? Ainsi des chemins du changement comportant des étapes intermédiaires et des actions structurantes ont été définies : ils constituent le schéma de développement 2023-2027 de la CTG.

Vincent DEMESTER souligne que ce projet n'est qu'une pièce du puzzle et s'inscrit dans un archipel de projets portés par différentes institutions : « Notre école faisons la ensemble » et la « Cité Educative » de Mireuil qui lient les collectivités territoriales et l'Education Nationale, le Contrat de proximité CD17/CDA

LR, le Schéma Départemental des Services aux Familles piloté par la CAF17, le Département et la Préfecture, le plan d'actions issus de l'Analyse des Besoins Sociaux porté par l'interccas...

Des plans d'actions sont déjà à l'œuvre et répondent pleinement aux ambitions de la CTG : la stratégie d'inclusion numérique de la CDA, le Plan Local d'Urbanisme de l'habitat, le Schéma directeur des déplacements et le dispositif Agrémob etc...

Vincent DEMESTER a souhaité inscrire ces différents projets au cœur du Schéma de Développement du Projet de Services aux Familles du territoire pour donner de la lisibilité à tout ce qui se fait déjà, pour favoriser les passerelles entre les porteurs de projet et mieux faire ensemble en complémentarité et en coopération, en faveur des familles.

Anne Claire VIGNERON salut la synthèse qui a été faite et remercie Vincent DEMESTER pour la prise en compte des cadres d'interventions et des actions de chaque partenaire. Elle confirme que les axes de travail du Projet de Services aux Familles de la CTG de l'Agglomération de La Rochelle sont pleinement partagés par le Département.

Christophe GOURDON informe que la préfecture ne sera pas signataire de la CTG mais qu'elle agit avec les mêmes ambitions. Il ne s'agit pas forcément de faire en plus mais de coordonner ce qui existe. Il cite par exemple, une expérimentation en cours au sein des 4 maisons France Services du territoire qui accueillent régulièrement des permanences physiques de la Délégation Territoriale d'Action Sociale (DTAS) du département pour faciliter l'accès aux droits.

Gaëlle GAUTRONNEAU informe que le Pôle Ressource Handicap porté par la MDPH, soutenu par la CAF, la MSA et le Département, a ouvert ses portes pour épauler les familles et les professionnels. Des temps de sensibilisations des animateurs du territoire sont déjà programmés.

Danièle CARLIER-MISRAH propose d'envisager des mutualisations de moyens : l'Interccas a un bus itinérant qui permet d'apporter des services et des permanences en proximité. L'offre de service de ce bus pourrait être étoffée avec des informations jeunesse ou la présence de professionnel.

Par ailleurs, elle alerte sur la question du logement qui reste au cœur des préoccupations : 11 000 demandes de logements sociaux sont non-pourvues à ce jour sur l'agglomération.

► Prochaines échéances de la CTG

- **Postes de coordinations, chargés de coopérations territoriales, cofinancés par les collectivités et la CAF**

Gaëlle GAUTRONNEAU rappelle que les coordinateurs ont pleinement participé à la démarche d'élaboration de la CTG à l'échelle intercommunale. En cela, les attendus réglementaires justifiant le versement des financements sont pleinement remplis. La CAF de Charente Maritime s'engage sur le maintien des financements de pilotage sur chaque territoire de compétence pour la durée de la CTG 2023-2027.

Cependant, les conventions pluriannuelles de financement des postes de pilotage établies avec les collectivités employeurs devront définir précisément la contribution de chacun dans la mise en œuvre du Projet de Services aux Familles à l'échelle local (Projet Educatif de Territoire) mais aussi à l'échelle intercommunale. C'est pourquoi, la CAF de Charente Maritime souhaite prendre le temps de la concertation

pour travailler avec les employeurs, Elus et Directeurs Généraux, sur un socle commun de contribution au projet définissant l'implication de chaque coordinateur dans l'organisation opérationnelle et la mise en œuvre du Schéma de Développement. Ce travail va pouvoir débuter sur la base du Projet des Services aux Familles présenté ce jour. Une réunion avec l'ensemble des employeurs a été fixée le 22 septembre.

Gaëlle GAUTRONNEAU a toute conscience que les coordinateurs en poste au sein des communes ne pourront peut-être pas couvrir l'ensemble du territoire et notamment les communes n'ayant pas de poste de chargé de coopération territoriale : la question d'un développement des financements de pilotage est ouverte, dans la prise en compte d'un intérêt intercommunal selon le cadre de réglementaire de la CTG.

Gaëlle GAUTRONNEAU rassure sur le versement des financements 2023 sans attendre l'aboutissement de cette concertation. Elle indique que la CAF de Charente Maritime va proposer des conventions de pilotage 2023 dès à présent pour permettre le versement des financements pour l'année en cours. Elle exprime son souhait de voir le travail de concertation des collectivités employeurs aboutir avant le 30 novembre pour proposer des conventions de pilotages 2024-2027 dans les mêmes échéances que la signature de la CTG.

- **Signature de la CTG**

Vincent DEMESTER propose d'envoyer le Projet de Services aux familles pour relecture à chaque signataire. La version finale sera validée au Conseil Communautaire du 28 septembre. Ensuite chaque partenaire signataire devra faire valider l'autorisation de signature dans ses instances délibérantes jusqu'au 10 novembre. Sur la base des délibérations de ses communes membres, le Conseil Communautaire du 30 novembre pourra autoriser le Président à signer la CTG.

Jean Jacques RODRIGUES informe que la CAF participera aux étapes de relecture et qu'il a tout autorité pour signer la CTG sans délibération du CA de la CAF de Charente Maritime. Anne Claire VIGNERON et Michel FLORENTIN indique qu'il en va de même pour le Département et l'Education Nationale.

2. Relevé de décisions

Le comité de pilotage :

- ✓ Valide le Schéma de Développement de la CTG
- ✓ Valide les étapes de consolidation par l'ensemble des institutions partenaires et signataires du Projet de Services aux Familles 2023-2027 pour une signature au 30 novembre.